EMPLOI-QUÉBEC

PLAN D'ACTION RÉGIONAL
2012-2013

Estrie

AU COEUR DU **MARCHÉ DU TRAVAIL** *en Estrie*

Québec

Le plan d'action régional 2012-2013 a été adopté par le Conseil régional des partenaires du marché du travail de l'Estrie le 22 mars 2012. Il s'inscrit dans la continuité de la planification 2011-2014.

Production

Emploi-Québec Estrie

Coordination et réalisation

Direction de la planification, du partenariat
et de l'information sur le marché du travail

Collaborations

Conseil régional des partenaires
du marché du travail de l'Estrie (CRPMT)
Centres locaux d'emploi de la région de l'Estrie
Direction régionale
Direction du soutien aux opérations régionales
Centre de services régionalisés

Ce plan d'action régional 2012-2013 et la planification 2011-2014 peuvent être consultés sur le site Internet d'Emploi-Québec Estrie :
www.emploiquebecestrie.net

et sur le site Internet d'Emploi-Québec :
www.emploiquebec.gouv.qc.ca

ISBN 978-2-550-64527-6 (version imprimée)
ISBN 978-2-550-64528-3 (version électronique)
Dépôt légal — Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2012.
Dépôt légal — Bibliothèque et Archives Canada, 2012.

NOTE : LE MASCULIN N'EST UTILISÉ, SELON LA SITUATION, QUE POUR ALLÉGER LE TEXTE

EMPLOI-QUÉBEC ESTRIE

LE PLAN D'ACTION RÉGIONAL 2012-2013

TABLE DES MATIÈRES

LE PLAN D'ACTION RÉGIONAL 2012-2013

MOT DE PRÉSENTATION 1

1. L'ÉTAT ACTUEL DU MARCHÉ DU TRAVAIL 2
2. LES RESSOURCES AU SERVICE DES INDIVIDUS ET DES ENTREPRISES 3
3. LES RÉSULTATS ATTENDUS 4
4. LES STRATÉGIES PRIORITAIRES 5
5. LES FACTEURS DE CONTINGENCE 10

ANNEXE 1 — SYNTHÈSE DES ENJEUX, ORIENTATIONS ET AXES D'INTERVENTION PRIORITAIRES POUR 2012-2013 11

ANNEXE 2 — LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL RÉGIONAL DES PARTENAIRES DU MARCHÉ DU TRAVAIL DE L'ESTRIE AU 1ER AVRIL 2012 12

MOT DE PRÉSENTATION

C'est avec fierté que nous vous présentons le plan d'action régional 2012-2013 d'Emploi-Québec Estrie.

Ce plan d'action s'inscrit dans la continuité de la planification 2011-2014 élaborée l'an dernier en collaboration avec nos nombreux partenaires du marché du travail. Le plan d'action régional vient préciser les principales stratégies qui sont retenues pour mettre en œuvre les axes d'interventions prioritaires définis dans la planification 2011-2014. Le plan d'action régional présente aussi les budgets accordés, ainsi que les cibles de résultat attendues pour 2012-2013.

Sur le plan économique, les effets de la dernière récession se sont pour l'essentiel estompés. Toutefois, les derniers évènements survenus sur la scène économique mondiale et québécoise se traduisent par un degré d'incertitude qui pourrait avoir une incidence sur la croissance de notre marché du travail à l'échelle régionale.

C'est pourquoi la prévention des effets de la conjoncture économique sur le marché du travail et le soutien à la croissance de l'emploi par l'ajustement de l'offre de services constituent des éléments de la première orientation d'Emploi-Québec Estrie pour 2012-2013. Pour ce faire, une veille active de l'évolution du marché du travail, une intervention rapide auprès de la clientèle plus près du marché du travail et l'accompagnement des entreprises dans la relance économique constituent les priorités pour 2012-2013.

Sur le plan démographique, les perspectives se maintiennent et la population en âge de travailler devrait diminuer à partir de 2014. Cette décroissance pourrait constituer un frein à l'accroissement de la richesse collective, d'où l'importance de maintenir les orientations relatives à l'élargissement des bassins de main-d'œuvre et au soutien des entreprises dans l'amélioration de leur productivité.

Les membres du conseil régional des partenaires du marché du travail de l'Estrie (CRPMT) ont d'ailleurs réitéré la nécessité de maintenir, dans le Plan d'action régional 2012-2013, les priorités régionales qui avaient été retenues en 2011-2012. Ils ont particulièrement réaffirmé l'importance d'intensifier les actions pour assurer une veille active de l'évolution du marché du travail, pour améliorer l'adéquation entre la formation et l'emploi et pour sensibiliser les entreprises aux effets découlant du repli démographique anticipé.

Toujours en continuité avec la planification 2011-2014, Emploi-Québec Estrie continuera, en 2012-2013, à offrir les services de solidarité sociale dans une perspective d'insertion en emploi, tout en accordant un soutien du revenu aux personnes qui bénéficient des divers programmes d'aide financière. Les efforts pour soutenir la mobilisation des milieux en faveur de la solidarité et de l'inclusion sociale seront maintenus, notamment par la mise en œuvre de l'alliance régionale convenue avec plusieurs partenaires, dont la Conférence régionale des élus de l'Estrie.

En ce qui concerne notre organisation, l'optimisation du partenariat, des processus de travail, de la prestation de services de même que de l'organisation territoriale d'Emploi-Québec se poursuivront.

En terminant, il est important de rappeler au lecteur que le CRPMT et la Direction régionale d'Emploi-Québec Estrie présentent dans ce plan d'action 2012-2013 les grandes priorités régionales auxquelles une attention particulière sera portée. Conséquemment, ce document ne présente pas l'ensemble des activités courantes réalisées par Emploi-Québec en Estrie. Pour obtenir une liste complète des programmes, mesures et services offerts, le lecteur est invité à consulter le site Internet d'Emploi-Québec.

Marie-France Bélanger
Présidente
Conseil régional des partenaires du marché du travail

Anne-Marie Éthier
Directrice régionale
Emploi-Québec Estrie

1. L'ÉTAT ACTUEL DU MARCHÉ DU TRAVAIL

La croissance économique ralentit en 2011 et influence les principaux indicateurs du marché du travail

Après la reprise économique vigoureuse qui a suivi la récession ayant débuté à la fin de 2008, la croissance économique de l'ensemble des pays de l'OCDE, dont celle des États-Unis, a ralenti de façon marquée en 2011. Au Québec, au cours de la dernière année, il s'est créé 38 500 emplois. Il s'agit d'une augmentation de 1,0 %. À titre de comparaison, en 2010, il s'était ajouté plus de 66 000 postes.

De plus, la chute du nombre de chômeurs a entraîné une diminution de 0,2 point de pourcentage du taux de chômage, malgré un léger bond de la population active. D'ailleurs, le taux de chômage québécois s'est retranché sous la barre des 8 %; ce n'est que la troisième fois qu'on enregistre un tel niveau depuis 1976.

Quant à la croissance économique, les estimations du *Conference Board* prévoyaient une progression de 1,5 % du PIB réel en 2011, soit une augmentation plus modeste que celle observée en 2010.

Toute l'incertitude ressentie sur le plan mondial aura donc eu un effet important sur l'économie québécoise en 2011 et continuera, fort probablement, de l'affecter en 2012.

Progression de l'emploi en Estrie, en 2011

En Estrie, au cours de la dernière année, il s'est ajouté 8 500 emplois, soit une augmentation de 5,8 %. De ce nombre, près de six emplois sur dix (62 %) ont été créés à temps plein, ce qui témoigne du dynamisme du marché du travail régional. Au total, la région comptait 154 200 emplois en 2011, soit le nombre le plus élevé observé depuis 1987, année au cours de laquelle ont débuté les compilations des données.

La population active a pour sa part également progressé puisqu'elle s'est accrue de 6 900 (+ 4,4 %), ce qui a entraîné une hausse importante du taux d'activité (+ 2,1 points de pourcentage). Il s'agit d'ailleurs de la hausse relative de la population active la plus importante, parmi toutes les régions du Québec.

	Ensemble du Québec				Estrie			
	2010	2011	Variations		2010	2011	Variations	
			Nombre (000)	%			Nombre (000)	%
Population (000)	6 507,2	6 575,8	68,6	1,1	256,0	258,3	2,3	0,9
Population active (000)	4 253,6	4 285,8	32,2	0,8	158,5	165,4	6,9	4,4
Emploi (000)	3 915,1	3 953,6	38,5	1,0	145,7	154,2	8,5	5,8
Chômeurs (000)	338,5	332,3	- 6,2	- 1,8	12,8	11,1	- 1,7	- 13,3
Taux d'activité (%)	65,4	65,2			61,9	64,0		
Taux de chômage (%)	8,0	7,8			8,1	6,7		
Taux d'emploi (%)	60,2	60,1			56,9	59,7		
Durée moyenne du chômage (semaine)	20,4	23,2			17,7	22,2		

En Estrie, le taux de chômage se retrouve à un niveau parmi les plus bas en 20 ans

Le taux de chômage estrien a chuté de 1,4 point de pourcentage pour s'établir à 6,7 % en 2011, revenant ainsi près du niveau observé avant la récession de 2008. Compte tenu de la chute de la population en âge de travailler (15 à 64 ans) et de la croissance économique, le taux de chômage sera inévitablement à la baisse au cours des prochaines années. La durée moyenne du chômage a, quant à elle, augmenté et pourrait demeurer élevée à l'avenir, malgré la baisse prévue du nombre de chômeurs, puisqu'une partie de ces personnes risquent de rencontrer de nombreux bstacles à leur intégration au marché du travail.

Évolution de l'emploi par secteur d'activité

En Estrie, l'emploi s'est accru dans l'ensemble du secteur de l'industrie manufacturière et, plus précisément, dans certains sous-secteurs dont la fabrication de produits en caoutchouc et plastique, ainsi que dans celui de la fabrication de machines. Il s'agit seulement de la deuxième hausse de l'emploi observée dans le secteur de la fabrication depuis 2003. Selon les estimations d'Emploi-Québec, après avoir perdu de nombreux postes

depuis 2003, le niveau d'emploi du secteur manufacturier serait actuellement au seuil minimum et la situation devrait demeurer relativement stable au cours des prochaines années. En ce a trait au secteur des services, un accroissement du nombre d'emplois a été constaté en 2011 et est attribuable principalement au sous-secteur des soins de la santé et de l'assistance sociale, ainsi qu'a celui du commerce de détail.

Par contre, un recul de l'emploi a été observé dans certains secteurs d'activité, dont celui de la construction. Cette baisse s'explique notamment par le ralentissement de la construction de logements neufs. D'ailleurs, le nombre de projets résidentiels devrait diminuer au cours des prochaines années, en vue de s'ajuster à la décroissance démographique anticipée. Une diminution a aussi été observée dans le secteur de la fabrication de produits du bois. Il est certain qu'une relance de l'emploi qui serait plus dynamique, aux États-Unis, permettrait au secteur manufacturier estrien de reprendre de la vigueur.

Les perspectives du marché du travail pour 2012

Compte tenu de la progression étonnante du marché du travail estrien en 2011, il serait surprenant de noter une croissance aussi importante en 2012. Il faut se rappeler qu'une partie de l'augmentation observée en 2011 s'explique par un rattrapage par rapport à l'année 2010, au cours de laquelle des difficultés économiques sont survenues. De plus, cette prévision tient compte du recul de l'emploi observé sur le marché du travail régional au cours des trois derniers mois.

Toutefois, les bassins de prestataires de l'assurance-emploi et des prestataires de l'assistance sociale sans contraintes à l'emploi sont en nette diminution; leur nombre revient ainsi près du niveau observé avant la récession de 2008, ce qui atténue les craintes d'une détérioration prolongée et importante du marché du travail.

Soulignons enfin que les perspectives d'emploi indiquent que près de 29 000 emplois seront disponibles sur le marché du travail estrien entre 2011 et 2015, dont 80 % en raison des départs à la retraite. Ces prévisions pourraient être influencées encore plus favorablement par une croissance plus soutenue de l'économie américaine.

2. Les ressources au service des individus et des entreprises

Emploi-Québec Estrie dispose d'un budget d'intervention annuel établi en fonction des ententes avec le gouvernement fédéral et des objectifs financiers du gouvernement québécois, en vue d'offrir les services publics d'emploi. Le budget peut être rajusté en fonction de l'état du marché du travail. Conformément à son mode de gestion, les attentes de résultats liées aux services d'emploi sont convenues en tenant compte du budget accordé. L'agence compte également sur un budget de transfert pour assurer l'aide financière de dernier recours, ainsi que pour offrir d'autres programmes particuliers liés aux services de solidarité sociale.

- **Services publics d'emploi**

Le budget d'intervention du Fonds de développement du marché du travail (FDMT) est utilisé pour financer les mesures actives des services publics d'emploi. Ce budget s'élève à 24 666 200 $ pour l'année 2012-2013.

Le budget pour l'exercice 2012-2013 comprend des crédits en vertu de l'entente Canada-Québec relative au marché du travail (EMT). Ce budget est destiné à l'aide aux participants de l'assurance-emploi et aux interventions en entreprises. Il comprend également les sommes liées à l'Entente Canada-Québec sur le développement du marché du travail 2008-2014 (EDMT), qui financent les mesures et services d'emploi et de formation de la main-d'œuvre pour les personnes sans emploi qui ne sont pas des participants de l'assurance-emploi et pour les travailleurs ayant des besoins de formation de base ou qui sont sans qualification reconnue.

- **Services de solidarité sociale**

Le budget de transfert dont dispose Emploi-Québec Estrie pour les services de solidarité sociale provient d'une enveloppe centrale dont les dépenses sont administrées régionalement en fonction des prestations auxquelles les ménages ou les individus ont droit en vertu de la *Loi sur l'aide aux personnes et aux familles* et de son règlement d'application.

3. LES RÉSULTATS ATTENDUS

Conformément à sa gestion par résultats, les objectifs de résultats d'Emploi-Québec se traduisent par les indicateurs ciblés qui constituent des références quant à la performance de l'organisation. Le tableau qui suit présente les indicateurs et les cibles attendues pour la région. Les cibles des indicateurs figurant dans une case colorée ne sont pas ventilées par région; il s'agit seulement d'une indication d'une juste part de la contribution de la région à la cible nationale.

CIBLES RÉGIONALES 2012-2013

INDICATEURS	CIBLES RÉGIONALES		
	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Nombre total de nouveaux participants	10 243	*10 468*	
Nombre de nouveaux participants aux activités de formation de base	1 230	*1 256*	
Taux d'emploi des participants ayant bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi	57,6 %	*56,4 %*	
Nombre de participants en emploi après avoir bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi	5 752	*5 758*	
Proportion des participants aux mesures de longue durée répondant aux critères de repérage des personnes à risque élevé de chômage de longue durée	75,0 %	*75,0 %*	
Nombre de nouveaux participants aux interventions des services publics d'emploi, participants des programmes de l'assistance sociale	4 050	*4 200*	
Taux d'emploi des participants des programmes de l'assistance sociale ayant bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi	43,3 %	*43,3 %*	
Nombre de participants des programmes de l'assistance sociale en emploi après avoir bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi	1 700	*1 800*	
Nombre de nouveaux participants aux interventions des services publics d'emploi, personnes immigrantes	1 200	*1 200*	
Taux d'emploi des personnes immigrantes ayant bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi	50,1 %	*48,9 %*	
Prestations non versées par l'aide financière de dernier recours suite à une intervention des services publics d'emploi visant un retour en emploi	6 052 k$	*5 922 k$*	
Prestations non versées par l'assurance-emploi suite à une intervention des services publics d'emploi visant un retour en emploi	5 892 k$	*5 974 k$*	
Nombre de nouveaux participants aux interventions des services publics d'emploi, participants de l'assurance-emploi	5 640	*5 700*	
Nombre de participants de l'assurance-emploi en emploi après avoir bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi	2 255	*2 255*	
Nombre d'entreprises nouvellement aidées par les interventions des services publics d'emploi	800	*800*	
Nombre de nouveaux participants au CDRCMO	403	*500*	
Nombre total de sorties de l'aide financière de dernier recours	2 828	*2 828*	
Délai moyen de traitement des nouvelles demandes à l'attribution initiale (en jours ouvrables)	10	*10*	
Proportion de plaintes avec recommandation de modifications	25,0 %	*20,0 %*	
Pourcentage des décisions modifiées à la suite d'une demande de révision	21,0 %	*21,0 %*	

4. LES STRATÉGIES PRIORITAIRES

La planification 2011-2014 d'Emploi-Québec indique les enjeux, les orientations et les axes d'intervention prioritaires. L'annexe 1 présente la synthèse de ces éléments. Le plan d'action régional 2012-2013 présente les grandes stratégies privilégiées par Emploi-Québec Estrie pour réaliser sa mission et atteindre les cibles et les objectifs prévus. Le plan d'action régional 2012-2013 trouve son prolongement dans les plans d'action locaux et dans le plan d'action de la Direction régionale, qui viennent préciser les moyens d'action pour réaliser les stratégies d'interventions prioritaires retenues. Le tableau qui suit présente ces stratégies, ainsi que l'échéancier de réalisation s'y rattachant

.

PLANIFICATION 2011-2014			
PLAN D'ACTION RÉGIONAL 2012-2013 STRATÉGIES PRIORITAIRES	**Échéancier**		
	2011-2012	**2012-2013**	**2013-2014**
ORIENTATION — SERVICES PUBLICS D'EMPLOI — COURT TERME : *1. Prévenir les effets de la conjoncture économique sur le marché du travail et soutenir la croissance de l'emploi par l'ajustement de l'offre de services*			
Axe d'intervention prioritaire **1.1** La veille active de l'évolution du marché du travail			
Stratégie 1.1.1 Assurer une veille active de l'évolution du marché du travail, en collaboration avec nos partenaires, afin d'apporter les ajustements nécessaires à l'offre de services aux individus et aux entreprises.			
Axe d'intervention prioritaire 1.2 Une intervention rapide auprès de la clientèle plus près du marché du travail ***Clientèle visée :*** ***les nouveaux chômeurs, les prestataires d'une aide financière de dernier recours qui touchent des prestations depuis moins de deux ans et les personnes sans diplôme, mais qui pourraient rapidement obtenir un premier diplôme***			
Stratégie 1.2.1 Développer et mettre en place un mécanisme de repérage de cette clientèle.			
Stratégie 1.2.2 Offrir une assistance d'appoint, un accompagnement ou un suivi adapté aux personnes en recherche d'emploi ou développer l'employabilité de cette main-d'œuvre, notamment par des formations de courte durée en adéquation avec les besoins du marché du travail.			

PLANIFICATION 2011-2014			
PLAN D'ACTION RÉGIONAL 2012-2013 **STRATÉGIES PRIORITAIRES**	**Échéancier**		
	2011-2012	**2012-2013**	**2013-2014**
Axe d'intervention prioritaire 1.3 L'accompagnement des entreprises dans la relance économique ***Entreprises visées :*** ***les entreprises qui éprouvent des difficultés en raison de la crise économique et celles dont les activités pourraient être affectées par le climat d'incertitude économique, dans la mesure où ce sont des entreprises innovantes, en croissance ou qui investissent dans les produits à valeur ajoutée.***			
Stratégie 1.3.1 Utiliser le mécanisme mis au point pour le repérage de ces entreprises.			
Stratégie 1.3.2 Intervenir de façon proactive auprès de ces entreprises, en collaboration avec nos partenaires, en utilisant toutes les mesures et services disponibles.			
ORIENTATIONS — SERVICES PUBLICS D'EMPLOI — MOYEN TERME : *2. Favoriser la participation active au marché du travail et l'emploi du plus grand nombre de personnes.*			
Axe d'intervention prioritaire 2.1 La mobilisation, la préparation et l'accompagnement des clientèles éloignées ou sous-représentées sur le plan de l'emploi en adéquation avec les besoins du marché du travail ***Clientèle visée :*** ***les jeunes et les personnes de 55 ans et plus, particulièrement les femmes de ce groupe d'âge***			
Stratégie 2.1.1 Développer une meilleure connaissance de cette clientèle.			
Stratégie 2.1.2 Utiliser les mécanismes de repérage afin d'intervenir auprès de cette clientèle, en augmentant les efforts de formation et de qualification ou en intensifiant le suivi et l'accompagnement, en collaboration avec les ressources du milieu.			
Stratégie 2.1.3 Poursuivre la réflexion en vue de mettre en place une offre de services renouvelée, qui permettra de favoriser une intégration durable en emploi de ces clientèles et de toutes les personnes éloignées du marché du travail.			
Stratégie 2.1.4 Miser sur les moyens retenus dans les stratégies, politiques ou ententes relatives aux clientèles plus éloignées du marché du travail au regard de la situation du marché du travail régional : → *la politique pour favoriser l'intégration des personnes immigrantes, ainsi que l'entente intérimaire régionale sur la régionalisation de l'immigration;*			

PLANIFICATION 2011-2014			
PLAN D'ACTION RÉGIONAL 2012-2013 STRATÉGIES PRIORITAIRES	**Échéancier**		
	2011-2012	**2012-2013**	**2013-2014**
→ *la stratégie d'action jeunesse;* → *la stratégie d'intervention à l'intention des travailleurs et travailleuses âgées de 45 ans et plus;* → *la stratégie d'intervention à l'égard de la main-d'œuvre féminine;* → *la stratégie gouvernementale pour favoriser l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées;* → *l'entente interministérielle pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes judiciarisées.*			
Axe d'intervention prioritaire 2.2 L'intervention auprès des entreprises pour l'intégration et le maintien en emploi d'une main-d'œuvre diversifiée			
Stratégie 2.2.1 Accentuer la sensibilisation auprès des entreprises au regard des perspectives démographiques et aux impacts sur la main-d'œuvre qui sera disponible ainsi qu'aux avantages que présente l'ouverture à une main-d'œuvre diversifiée notamment sur le plan culturel et générationnel.			
Stratégie 2.2.2 Soutenir les entreprises qui accueillent les personnes plus éloignées du marché du travail et celles qui diversifient leur main-d'œuvre (sur le plan culturel, intergénérationnel, de la mixité et autres).			
ORIENTATION — SERVICES PUBLICS D'EMPLOI — MOYEN TERME : *3. Contribuer à l'amélioration de la productivité et de la capacité d'adaptation des entreprises aux changements.*			
Axe d'intervention prioritaire 3.1 Le soutien aux entreprises des secteurs en croissance ou des secteurs qui seront fortement sollicités par les projets régionaux existants ou à venir ***Entreprises visées :*** ***les entreprises des créneaux ACCORD, les entreprises régionales ou locales qui fabriquent des produits du terroir et celles liées aux Jeux du Canada de 2013, de même que les entreprises qui pourraient bénéficier des opportunités offertes par le projet Plan Nord.***			
Stratégie 3.1.1 Utiliser le repérage pour intervenir de façon proactive auprès de ces entreprises en optimisant l'approche dynamique et en soutenant l'adaptation des pratiques en matière de gestion des ressources humaines et la gestion prévisionnelle de la main-d'œuvre par l'utilisation des mesures et services disponibles.			

PLANIFICATION 2011-2014			
PLAN D'ACTION RÉGIONAL 2012-2013 STRATÉGIES PRIORITAIRES	**Échéancier**		
	2011-2012	**2012-2013**	**2013-2014**
Stratégie 3.1.2 Appuyer les efforts des entreprises qui souhaitent augmenter leur productivité en améliorant les technologies et les processus, en diversifiant leurs marchés et en développant de nouveaux produits et services à valeur ajoutée, en collaboration avec nos partenaires, dont le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE).			
Axe d'intervention prioritaire 3.2 Le soutien à l'implantation d'une culture de développement des compétences en continu dans les entreprises et à l'innovation, et la diversification des approches de formation par les établissements d'enseignement.			
Stratégie 3.2.1 Documenter les pratiques et les besoins en matière de développement des compétences en continu dans les entreprises.			
Stratégie 3.2.2 Démontrer aux entreprises que le développement des compétences en continu est un investissement rentable, notamment dans un contexte où les besoins en main-d'œuvre qualifiée sont croissants.			
Stratégie 3.2.3 Appuyer les initiatives des entreprises qui souhaitent investir dans le développement des compétences en continu de leurs employés en utilisant les mesures et services disponibles.			
Stratégie 3.2.4 Encourager et soutenir l'innovation et la diversification des approches de formation par les établissements d'enseignement en tenant compte plus particulièrement des besoins des entreprises et des caractéristiques de la main-d'œuvre disponible, et ce, en collaboration avec nos partenaires, dont le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS).			
ORIENTATION — SERVICES DE SOLIDARITÉ SOCIALE : 4. *Offrir les services de solidarité sociale dans une perspective d'insertion en emploi et soutenir la mobilisation des milieux en faveur de la solidarité et de l'inclusion sociale, tout en accordant un soutien du revenu aux personnes qui bénéficient des divers programmes d'aide financière.*			
Axe d'intervention prioritaire 4.1 L'aide et l'accompagnement des prestataires d'une aide financière de dernier recours dans une perspective de mise en mouvement et d'insertion en emploi			
Stratégie 4.1.1 Valoriser le travail et favoriser l'autonomie des personnes en utilisant des approches d'aide et d'accompagnement diversifiées et innovantes.			

PLANIFICATION 2011-2014			
PLAN D'ACTION RÉGIONAL 2012-2013 **STRATÉGIES PRIORITAIRES**	**Échéancier**		
	2011-2012	**2012-2013**	**2013-2014**
Axe d'intervention prioritaire 4.2 La contribution au Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale			
Stratégie 4.2.1 Collaborer étroitement avec la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Estrie à la mise en œuvre de l'alliance régionale pour la solidarité (PAGSIS).			
Stratégie 4.2.2 Soutenir les initiatives régionales et locales visant la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale.			
ORIENTATION — ADAPTATION ORGANISATIONNELLE : *5. Revoir et optimiser le partenariat, les processus de travail, la prestation de services et l'organisation territoriale d'Emploi-Québec.*			
Axe d'intervention prioritaire 5.1 La réorganisation de la prestation de services, dont le développement de l'approche multimode			
Stratégie 5.1.1 Poursuivre la révision des processus afin de développer une nouvelle organisation du travail axée sur les relations avec la clientèle et accroître l'efficience et l'efficacité de la prestation des services publics d'emploi.			
Stratégie 5.1.2 Développer des modes de prestation de services diversifiés et en améliorer l'accès pour la clientèle, notamment par l'ajustement des outils technologiques.			
Axe d'intervention prioritaire 5.2 Les pratiques de gestion de ses ressources humaines			
Stratégie 5.2.1 Réaliser la démarche d'amélioration continue de la qualité de vie au travail, incluant des activités visant l'amélioration de la santé des personnes en emploi.			
Stratégie 5.2.2 Mettre en œuvre le plan de gestion prévisionnelle de la main-d'œuvre.			

5. Les facteurs de contingence

Certains facteurs externes peuvent influencer l'atteinte des résultats prévus dans le plan d'action régional 2012-2013. Dans la mesure où ces facteurs sont connus, il importe d'en tenir compte au moment de la reddition de comptes, afin de pouvoir évaluer avec justesse le rendement d'Emploi-Québec Estrie. Les cibles du plan d'action 2012-2013 sont donc préliminaires. Elles seront revues au plus tard en septembre 2012 et pourraient être ajustées pour tenir compte, notamment, des résultats réels de 2011-2012, des ressources allouées à la région et des prévisions économiques révisées pour 2012-2013.

ANNEXE 1 : SYNTHÈSE DES ENJEUX, ORIENTATIONS ET AXES D'INTERVENTION PRIORITAIRES POUR 2012-2013

ENJEUX	ORIENTATIONS	AXES D'INTERVENTION PRIORITAIRES
Incertitude quant à l'évolution de l'économie mondiale et impact possible sur le marché du travail québécois en 2012	1. Prévenir les effets de la conjoncture économique sur le marché du travail et soutenir la croissance de l'emploi par l'ajustement de l'offre de services	1.1 La veille active de l'évolution du marché du travail
		1.2 Une intervention rapide auprès de la clientèle plus près du marché du travail ***Clientèle visée : les nouveaux chômeurs, les prestataires d'une aide financière de dernier recours qui touchent des prestations depuis moins de deux ans et les personnes sans diplôme, mais qui pourraient rapidement obtenir un premier diplôme***
		1.3 L'accompagnement des entreprises dans la relance économique ***Entreprises visées : les entreprises qui éprouvent des difficultés en raison de la crise économique et celles dont les activités pourraient être affectées par le climat d'incertitude économique, dans la mesure où ce sont des entreprises innovantes, en croissance ou qui investissent dans les produits à valeur ajoutée.***
Contexte de mutations profondes du marché du travail et difficultés accrues de recrutement de la part des entreprises, coexistant avec un chômage et un sous-emploi chez certains groupes de personnes, dans certains secteurs, régions ou milieux dévitalisés	2. Favoriser la participation active au marché du travail et l'emploi du plus grand nombre de personnes	2.1 La mobilisation, la préparation et l'accompagnement des clientèles éloignées ou sous-représentées sur le plan de l'emploi, en adéquation avec les besoins du marché du travail ***Clientèle visée : les jeunes et les personnes de 55 ans et plus, particulièrement les femmes de ce groupe d'âge***
		2.2 L'intervention auprès des entreprises pour l'intégration et le maintien en emploi d'une main-d'œuvre diversifiée
	3. Contribuer à l'amélioration de la productivité et de la capacité d'adaptation des entreprises aux changements	3.1 Le soutien aux entreprises des secteurs en croissance ou des secteurs qui seront fortement sollicités par les projets régionaux existants ou à venir ***Entreprises visées : les entreprises des créneaux ACCORD, les entreprises régionales ou locales qui fabriquent des produits du terroir et celles liées aux Jeux du Canada de 2013, de même que les entreprises qui pourraient bénéficier des opportunités offertes par le projet Plan Nord***
		3.2 Le soutien à l'implantation d'une culture de développement des compétences en continu dans les entreprises, et à l'innovation et la diversification des approches de formation par les établissements d'enseignement
La prévention de la dépendance à l'aide financière de dernier recours, la gestion rigoureuse des programmes d'aide financière et la mobilisation pour l'autonomie économique et l'inclusion sociale	4. Offrir les services de solidarité sociale dans une perspective d'insertion en emploi et soutenir la mobilisation des milieux en faveur de la solidarité et de l'inclusion sociale, tout en accordant un soutien du revenu aux personnes qui bénéficient des divers programmes d'aide financière	4.1 L'aide et l'accompagnement des prestataires d'une aide financière de dernier recours dans une perspective de mise en mouvement et d'insertion en emploi
		4.2 La contribution au Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale
L'adaptation organisationnelle d'Emploi-Québec aux mutations profondes du marché du travail	5. Revoir et optimiser le partenariat, les processus de travail, la prestation de services et l'organisation territoriale d'Emploi-Québec	5.1 La réorganisation de la prestation de services, dont le développement de l'approche multimode
		5.2 Les pratiques de gestion de ses ressources humaines

ANNEXE 2 : LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL RÉGIONAL DES PARTENAIRES DU MARCHÉ DU TRAVAIL DE L'ESTRIE AU 1ER AVRIL 2012

MEMBRES REPRÉSENTANT LA MAIN-D'ŒUVRE (6 POSTES)	
Louis Bernard	Centrale des syndicats nationaux (CSN)
Ricky Lewis	Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)
Réal Marcoux	Union des producteurs agricoles (UPA)
Harold Arsenault	Conseil régional FTQ
Denis Vigneault	Centrale des syndicats démocratiques (CSD)
Denis Beaudin	Conseil central des syndicats nationaux de l'Estrie (CSN)
MEMBRES REPRÉSENTANT LES ENTREPRISES (6 POSTES)	
Renelle Anctil	Rona l'Entrepôt
Louise Bourgault, vice-présidente	Chambre de commerce de Sherbrooke
Vincent Cloutier	Stations régionales — Groupe TVA
Yves Goudreault	Conway Jacques courtiers d'assurances inc.
Jean-François Pagé	Heenan Blaikie
Sylvain Roux	Les entreprises Dauphinais inc.
MEMBRES REPRÉSENTANT LE MILIEU DE LA FORMATION (4 POSTES)	
Marie-France Bélanger, présidente	Cégep de Sherbrooke
Bernard Lacroix	Commission scolaire des Hauts-Cantons
Gilles Normand	Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke
Luc Paquette	Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke
MEMBRES REPRÉSENTANT LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES (2 POSTES)	
Christiane Carle, vice-présidente	Centre d'intégration au marché de l'emploi (CIME)
Mercedes Orellana	Service d'aide aux Néo-Canadiens de Sherbrooke (SANC)
MEMBRE REPRÉSENTANT EMPLOI-QUÉBEC	
Anne-Marie Éthier	Directrice régionale d'Emploi-Québec Estrie
MEMBRES SANS DROIT DE VOTE (5 POSTES)	
Robert Fortin	Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE)
Chantal Lussier	Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC)
Pierre Poulin	Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT)
Roger Tremblay	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS)
Marie-Hélène Wolfe	Conférence régionale des élus de l'Estrie (CRÉ)
MEMBRES INVITÉS D'EMPLOI-QUÉBEC (3 POSTES)	
Richard Auclair	Directeur de la Direction de la planification, du partenariat et de l'information sur le marché du travail
Vicky Grenier	Adjointe à la directrice régionale
David Létourneau	Directeur de la Direction du soutien aux opérations régionales

Emploi
et Solidarité sociale
Québec